à la disposition de la métropole, offres jusqu'ici refusées, seraient acceptées.

Ces gouverneurs des colonies ont été invités à accepter en particulier les engagements pour la durée de la guerre d'hommes habiles au tir et bons cavaliers.

La situation des troupes anglaises

Londres, 17 décembre. — La confusion produite dans l'armée anglaise par le bouleversement du plan primitif du général Buller devient inquiétante. De la division Cléry, qui est la seconde, tout ce que le général conserve, c'est la brigade Lyttelton. La brigade Barton, qui devrait lui appartenir, fait partie de la troisième division. La brigade Hildyard forme la seconde de la première division.

D'autre part le général Cléry a donné encore au général lord Methuen la brigade écossaise. La première division s'est vu ajouter la neuvième brigade. Le général Gatacre qui devait commander la troisième division a avec lui la 3e brigade (anciennement commandée par Wanchope) et la 5e. Dans ces conditions des heurts doivent se produire, ce qui n'améliore pas la situation.

Quant au général French, qui est aux environs de Naauwpoort, il paraît avoir été le plus heureux jusqu'à présent. Il se félicite même de quelques succès. Sans doute, il n'a pas eu à faire à forte partie ; il a été négligé par les Boërs — mais sa position peut devenir très dangereuse.

Il s'est avancé trop vers le Nord, comptant sur la victoire de lord Methuen. Il est maintenant séparé du général Gatacre. Il manœuvre entre Gatacre et Methuen, deux vaincus, et il doit se sentir exposé au même sort.

Les renforts anglais

Londres, 17 décembre. — Hier et aujourd'hui ont été embarqués à destination de l'Afrique du Sud 3934 officiers et soldats de la 6e division, le lieutenant-général Kell-Kenny et un canon Maxim.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire	1.25
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire (deuil)	2.50
100 cartes ivoire deuil (gravure)	3.50
Elle fournit également une jolie boîte contenant 100 cartes imprimées et 100 enveloppes pour	1.75
100 cartes ivoire et 100 enveloppes (gravure)	2.75
Même boîte deuil, imprimées	3.50
» » » (gravure)	4,50

BEAU CHOIX DE PAPIER A LETTRES
depuis 0.40 la boîte

Bien s'adresser 71, Grande-Rue, 71

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

Un match sensationnel au Sporting-Club Tourquennois. — L'équipe nègre de l'Etat libre d'Orange.

Dimanche après midi s'est déroulé sur le terrain du Sporting-Club Tourquennois le match des équipiers nègres de l'Etat libre d'Orange contre l'équipe du S.-C. T. Une assistance nombreuse et choisie s'était donnée rendez-vous, rue de Dunkerque et n'a eu qu'à se féliciter de tous les soins que le Sporting-Club avait apportés pour la réussite de cette rencontre. L'équipe nègre a triomphé de l'équipe tourquenoise par 3 buts à 1.

A 3 heures 1/4, M. Pelgrims du Léopold Club de Bruxelles donne le coup d'envoi. Le Sporting Club ne tarde pas à se mettre en œuvre et pendant quelques instants menace sérieusement le but africain. La première ardeur passée, le jeu devient plus égal. Il se localise au centre ; ensuite, après une belle combinaison des avants nègres, le premier but est marqué à leur actif. Sans se décourager les Tourquennois reprennent la lutte de plus belle. Ils font plusieurs incursions dangereuses pour leurs adversaires, mais ils se rebutent devant le garde camp cafre qui est certes un des meilleurs que nous ayons vu à Tourcoing. Les arrières du Cafric team parviennent, mais difficilement à assurer l'avantage de leur camp. Les avants nègres en profitent et déroutant la défense adverse marquent le second but. La mi-temps est sifflée peu de temps après.

A la reprise les Tourquennois ont l'avantage du terrain. Au début cependant ils ne semblent pas vouloir en profiter. Est-ce la fatigue causée par la première mi-temps ? Toujours est-il que les Cafres en profitent pour assiéger le camp tourquennois, mais l'arbitre est forcé d'accorder plusieurs « Off side » au S.-C. T. les nègres s'avançant trop. Toutefois les « chocolats » réussissent encore un point. C'est le dernier car le S.-C.T. reprend son ardeur du début et encouragé par les acclamations du public, il attaque vigoureusement le but adverse. Cette fois il a plus de chance, ses efforts sont couronnés par un but bien marqué pour F. Six.

La fin donne l'avantage au S. C. T. L'arbitre siffle : le kaffir team est vainqueur par trois buts à un. En somme, journée excellente pour le Sporting Club Tourquennois et partie qui a charmé tous les spectateurs.

Championnat du Nord

Union sportive tourquennoise. — Hier dimanche, à 1 h. 1/2, a eu lieu sur le terrain de la rue Auber, un match comptant pour le championnat du Nord (équipes premières).

Etaient en présence : Fives Club Lillois et l'Union sportive Tourquennoise. Disons de suite que cette dernière a triomphé de son redoutable adversaire par 2 buts à 1.

La partie a été très intéressante et rarement match n'a été plus disputé. Au coup d'envoi Lille joue d'abord avec 10 équipiers, le gardien de but Seguier arrivant 10 minutes après la partie commencée. Dès le début on sent que la lutte va être chaude. Tourcoing attaque avec sa fougue habituelle et Lille répond avec toute l'ardeur qu'on lui connaît. Malheureusement l'extrême gauche de l'U.S.T. reçoit bientôt un coup de pied qui le met presque hors de combat ; il se contente de faire acte de présence.

Néanmoins le jeu continue de plus belle et quand le « half-time » est sifflé, aucun but n'est marqué. A la reprise, Lille, ayant le désavantage du terrain, se laisse bientôt dépasser et Duthoy, après une belle passe de Bonte, marque un but d'un beau « shot ». Cela ne décourage pas les vaillants équipiers lillois qui reprennent l'offensive et marquent également un « goal » d'un coup de pied en longueur de Guilbaut. A son tour, l'U.S.T. se reprend et un second but est marqué par Wattel.

M. Alsopp, dont la réputation de « référée » n'est plus à faire, a arbitré à la satisfaction générale. Remarqué à l'I.C.L. le jeu du capitaine Williaume ; du gardien du but Seguier et de l'infatigable demi Grimonprez ; à l'U.S.T. Desrousseaux, Duthoy, Holbrich et Stien. Voici la composition des équipes :

I. C. L. But : Seguier ; arrières : Brocard, Basquin ; demis : Breteau, Brunuell, Grimonprez ; avants : Guilloux, Smithe, Barbour, Henri et Williaume (cap.) U. S. T. But : H. Vanhethem ; arrières : Tarel, Stien ; avants : Malfait, Morel H., Duthoy, Florin et Bonte.

Match interclub. — Hier matin s'est joué sur le terrain du Racing Club Roubaisien un match entre les équipes secondes du R.C.R. et de l'Union Sportive Tourquennoise. La partie arbitrée par M. E. Lesur a été déclarée nulle, chaque équipe ayant marqué un but.

ATHLÉTISME

Union du Sport Athlétique de Roubaix. — Fête d'inauguration. — Dimanche 17 courant a eu lieu la fête d'inauguration du cercle des Sports Athlétiques en son local, 3 rue Neuve. Cette fête a obtenu un grand succès. Elle était présidée par M. le docteur Richard de Lille, Président de la Fédération des Sports Athlétiques du Nord qui, à l'ouverture de la Fête, dans une éloquente improvisation, a fait ressortir les avantages des sports, en comparant la journée du dimanche d'un jeune homme faisant de l'athlétisme avec celle d'un autre n'en faisant pas. Sa parole chaude et convaincue a été couverte d'applaudissements.

Puis après quelques morceaux de musique savamment exécutés par un excellent orchestre de mandolinistes, la fête technique a commencé par la production d'une série de jeunes et vigoureux athlètes qui ont travaillé d'une façon remarquable.

Ensuite l'escrime a tenu une très grande place.

M. Dubar fils et Lesaint, deux jeunes escrimeurs de 8 à 12 ans ont, malgré leur jeune âge, beaucoup de savoir et font le plus grand honneur à leur maître M. Dubar l'excellent professeur de l'Union des Sports de Roubaix. Ont ensuite obtenu beaucoup de succès MM. Dedryver et Dubouille, du même cercle ; MM. Carpentier, de l'U. S. A. et A. Delesalle, de Lille. Des assauts extraordinairement brillants de MM. Kavanach et Riant, maître d'armes à Lille ; Delesalle et Loridan, Carpentier et Leriche et enfin Dubar, professeur, et Lemaine, professeur.

Nous nous arrêterons spécialement à ce dernier assaut qui mettait aux prises deux maîtres.

Disons qu'ils ont été véritablement supérieurs et qu'ils ont eu un grand succès. Le public du reste ne leur a pas marchandé ses applaudissements.

Puis un assaut de boxe entre MM. Huvenne, du Contre de Quarte, et M. Ferret, des Sports Athlétiques de Roubaix. Les lutteurs ont obtenu tous deux le plus grand succès et ont fait valoir l'un et l'autre l'excellence de leur méthode.

Après la séance, M. Lefebvre, le dévoué Président du Cercle a remercié chaleureusement les personnes qui ont pris part à la fête.

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Considérablement d'amateurs étaient réunis dimanche soir, à cinq heures et demie, chez M. Lequenne, estaminet de l'Enfié, angle des rues de Blanchemaille et d'Archimède, pour assister à une intéressante partie de coqs qui se jouait à ce local contre la société du Cœur Joyeux, de la rue de Sébastopol ; il s'agissait d'un 2 de 3 pour 50 francs avec paire de plaisir à 10 francs. On a vu de très bons sujets au parc, de l'un comme de l'autre côté, ce qui a provoqué une grande animation et des paris élevés de part et d'autre.

En voici les résultats : La société de l'Enfié a perdu les première, deuxième et troisième paires.

— Les habitants étaient nombreux, dimanche soir à cinq heures, chez M. Félicien Descamps, cabaretier, rue du Tilleul, pour participer à une importante partie de coqs engagée contre M. Stien, cabaretier, rue Lafontaine ; on jouait un 2 de 3 pour 30 francs, avec paire de plaisir. Les résultats de cette partie qui a été suivie avec animation par les personnes présentes et au cours de laquelle des paris élevés ont été tenus, ne seront connus que demain.

— Une belle partie de coqs, qui avait attiré passablement d'amateurs, a eu lieu dimanche soir, à cinq heures et demie, chez M. Deroubaix, à la Mackellerie : on jouait un 2 de 3 pour 25 francs, avec paire de plaisir à 5 fr., contre Constant Debaisieux. Cette partie présentait une assez grande animation et les paris n'ont pas manqué. Le petit rouge à Debaisieux est resté vainqueur ; il a gagné les première et troisième paires : Deroubaix qui possède un coq remarquable a gagné la deuxième paire.

— Les amateurs de belles parties étaient excessivement nombreux dimanche soir à six heures, chez M. Simon, estaminet du Cochon Rouge, rue de Mouvaux, pour suivre celle qui était engagée contre la société Jules Ledoux du Bureau de Wattrelos ; il s'agissait d'un 2 de 3 mort pour 50 francs, avec paire de plaisir à 10 francs. Voici les résultats de cette partie qui a été très animée et au cours de laquelle des paris importants ont été tenus de part et d'autre. La société du Cochon Rouge a gagné la deuxième paire et perdu les première et troisième paires.

Beaucoup d'amateurs s'étaient donné rendez vous, dimanche, à midi, chez M. Alfred Bauduin, rue de Mouvaux, pour assister à l'intéressante partie qui se jouait contre la société Constant Losfeld de la rue du Luxembourg. Il s'agissait de l'attaque d'un 3 de 5 pour 100 francs avec paire de plaisir à 10 francs. On a vu d'excellents sujets au parc, ce qui a provoqué une grande animation et des paris sérieux des deux côtés. En voici les résultats : La première paire n'a pas décidé ; Constant Losfeld a gagné les deuxième et troisième paires.

— Il y avait considérablement d'amateurs dimanche soir, à 5 heures 1/2, à l'estaminet du Dragon Français, rue de l'Epeule, pour assister à une belle partie de coqs qui se jouait contre la société de l'Ours de la rue Pellart. On jouait un 2 de 3 pour 50 francs avec paire de plaisir à 10 francs. Voici les résultats de cette partie qui a été excessivement animée et au cours de laquelle des paris ont été tenus : La Société de l'Ours a gagné la 3e paire ; le Dragon a gagné les 1re et 2e paires.

— Lundi 18 décembre, il se jouera un 2 de 3 pour 50 fr. contre Constant, du Bas-Chemin, Wattrelos. On y verra d'excellents coqs. Mise au parc à 6 heures 1/2.

— Les amateurs sont priés de se rendre le lundi 18 décembre, à l'Ours, 49, rue Pellart, pour assister au beau 2/3 mort pour 50 francs, contre le Bon-Vivant. L'Ours ayant perdu à l'attaque promet une belle revanche en y mettant des sujets remarquables. Mise au parc à six heures très précises. 56590

— Lundi 18 décembre, chez Emile Dambrin, contre la société Debouf de la Broche de Bois. Rendage d'un 3/5 pour 50 fr. Mise au parc à 6 h. 1/2. La partie promet d'être très intéressante. On invite les vrais amateurs. Tous coqs de 6 livres. 59750

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Tourcoing, le 17 décembre 1899.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous venons vous prier d'insérer dans vos colonnes la déclaration suivante :

« Au nom des délégués des tisserands des usines de Messieurs Charles Tiberghien et fils, de la rue d'Alsace et de la rue de l'Alma, nous reconnaissons que le délégué Alphonse Florin n'a pas prononcé les paroles qu'on lui avait reprochées. Nous avons décidé que l'incident était désormais clos et qu'une réparation d'honneur serait donnée publiquement à ce délégué par la voie de la presse. »

Agréez, Monsieur le Directeur, nos civilités empressées.

La délégation des tisserands des usines de MM. Charles Tiberghien et fils de la rue d'Alsace et de la rue de l'Alma.

Chronique Locale

ROUBAIX

Les élections consulaires. — *Le scrutin de ballottage.* — Dimanche ont eu lieu, dans les mairies de Roubaix et de Lannoy, les élections de ballottage pour la nomination de trois juges au Tribunal de commerce et de quatre juges suppléants. Le scrutin, ouvert à dix heures du matin, a été clos à quatre heures du soir. En voici les résultats :

Bureau de Roubaix. — Electeurs inscrits : 2,421. Votants : 435.

Juges : MM. Henri Carissimo, 420 voix ; Léon Cateaux, 419 ; Achille Delattre, 420.

Juges suppléants : MM. Henry Dubly, 420 voix ; Henry Mulliez, 420 ; Julien Lefebvre, 423 ; César Pollet fils, 421.

Bureau de Lannoy. — Electeurs inscrits, 406 ; votants, 34.

Juges. — MM. Henri Carissimo, 34 voix ; Léon Cateaux, 34 ; Achille Delattre, 34.

Juges suppléants. — MM. Henry Dubly, 34 voix ; Henry Mulliez, 34 ; Julien Lefebvre, 34 ; César Pollet fils, 34.

Résultats totaux. — Electeurs inscrits, 2827 ; votants, 469.

Sont élus : Juges : MM. Henri Carissimo, 454 ; Léon Cateaux, 453 ; Achille Delattre, 454.

Juges suppléants : MM. Henry Dubly, 454 ; Henry Mulliez, 454 ; Julien Lefebvre, 457 ; César Pollet fils, 455.

Une assemblée générale de l' « Union républicaine ». — L'organe du « Comité républicain » nous apprend que ce groupe politique a tenu, vendredi soir, à neuf heures, son assemblée générale (!!) Au cours de cette intéressante réunion il a été procédé à l'installation du bureau pour l'année 1900.

L'*Avenir* ne parle ni du nombre des membres présents, ni des noms des dignitaires élus. C'est un oubli regrettable.

Nous savons seulement que le président du comité, M. Gaston Monvoisin, a prononcé une allocution « applaudie longuement ».

N'étant pas intimidé par le public et causant en famille, M. le Président y est allé franchement d'un petit discours de principes, d'un discours programme.

Le morceau est clair, net, limpide. Résumons-le.

Naturellement, M. Monvoisin n'a pas recherché le « poste d'honneur » où la confiance de ses amis l'a placé. Mais la République est en danger et « en fidèle serviteur de la démocratie » il se sacrifie pour la sauver. C'est grand, beau, magnanime.

Depuis que le parti radical a compté ses fidèles (une centaine) dans diverses élections, il a cessé de jouer un rôle actif. Mais aujourd'hui « la lutte est entre la société civile et l'*autre !!* » et il faut qu' « un gouvernement énergique fasse retrouver à la France *son unité* en dispersant les congrégations, en rendant à l'Etat le monopole de l'enseignement, etc., etc. »

M. Monvoisin déclare que les « pasteurs d'âmes ont la prétention de tout absorber, tout diriger, tout dominer. »

L'orateur fait ensuite de la situation actuelle un effrayant tableau.

Si les personnes composant « l'assemblée générale » du comité républicain ont écouté toutes ces choses plus horribles les unes que les autres, sans se trouver mal, c'est *vraiment* qu'elles sont fortement blasées.

La péroraison du président mérite d'être citée en entier ; la voici :

« Ces moyens jésuitiques ne pourront nous empêcher d'affirmer l'indépendance de caractère que nous pratiquons et que notre exemple servira à acclimater dans ce pays, afin que nous puissent, désormais, mettre leur vie d'accord avec leurs idées ; car ma raison se refuse à admettre qu'un citoyen, même le plus humble puisse renoncer au droit d'exprimer librement sa pensée, de même qu'elle ne peut admettre qu'un peuple libre confie le soin de ses destinées à un homme, fût-il le plus vertueux. »

C'est lumineux et d'une logique irréfutable.

Pour clôturer « l'assemblée générale », une adresse aux électeurs a été votée à *l'unanimité*.

Nos lecteurs liront avec plaisir ce document qui pourrait figurer avec honneur dans la collection des « auteurs gais ».

» *Déclaration de principes aux électeurs !* — Les membres du comité républicain, révoltés du cynisme des partis réactionnaires unis dans le seul but de marcher à l'assaut de la République, ont décidé de se constituer en Comité de Défense républicaine.

» La réaction, sachant dissimuler pour mieux arriver à ses fins, persuadée d'autre part, qu'elle ne pourrait jamais étrangler la République en combattant franchement, à visage découvert, avec un programme clérical et monarchiste, la réaction a pris l'étiquette républicaine en y ajoutant des qualificatifs variés.

» Les cléricaux ont réussi à dénaturer à ce point l'idée républicaine que chaque jour ils embrigadent les partisans de cette idée pour les annihiler en les incorporant dans leur « Union » dite sociale et patriotique.

» Pour cela ils usent de la plus honteuse et de tous les moyens que leur donne leur situation.

» S'appuyant sur l'influence de ces nouvelles recrues, ils veulent renverser la République au profit d'un prétendant quelconque.

» Cela ne leur suffit pas.

» Ils ont commis le sacrilège de faire servir de tremplin à leur cause, ces deux choses sacrées : armée et patrie.

» Après avoir dénaturé l'idée républicaine, ils cherchent à dénaturer l'idée de Patrie. Nous le voyons clairement à cette heure, le procès de la Haute-Cour démontrant chaque jour ce qu'était ce « *tout un peuple* » qui criait : Vive la Patrie ! et acclamait l'armée, cette armée *que les Républicains ont créée, défendue et toujours aimée.*

» Ce « tout un peuple » n'était composé que de quelques centaines de braillards payés suivant la puissance de leurs cordes vocales.

» Electeurs Roubaisiens ! Souvenez-vous qu'on 1792 le peuple se leva en masse pour défendre la Patrie en danger.

» Aujourd'hui, menacée par les hordes cléricales, la République est en péril. Il faut que tous les fils de la Révolution se lèvent et s'unissent pour la défendre.

» Nous appelons donc à nous tous les partisans de la souveraineté du peuple, à quelque nuance qu'ils appartiennent, nous demandons le concours de tous ceux qui ont pour but la défense de la République.

» Le programme de notre comité peut être résumé en quelques lignes :

» Nous voulons défendre la République contre tous ses ennemis, maintenir toutes ses conquêtes, notamment les lois scolaires et militaires. Nous voulons qu'au moment du danger tous les Français, sans exception, sans échappatoires ni privilèges, participent également à la défense du pays.

» Nous voulons la liberté de conscience la plus absolue.

» Nous voulons l'amélioration continuelle de la situation des travailleurs et une plus équitable répartition des impôts. Nous voulons toutes les réformes compatibles avec le respect de la *propriété individuelle et des droits de la famille.*

» Le Comité républicain estime son programme assez large pour donner satisfaction à tous les républicains, même les plus avancés ; d'autre part, la légitimité de ses prétentions est telle que les modérés, ralliés à l'Union sociale et patriotique, doivent aussi l'accepter.

» La République est sérieusement attaquée !! Républicains, à quelque nuance que vous apparteniez, ralliez-vous autour de son drapeau !!!

» Sus à la réaction ! Vive la République ! »

Comme on peut le voir, cette déclaration n'est pas *seulement* un document, c'est un véritable monument.

Ils ne doivent pas s'ennuyer, les douze membres du Comité *républicain quand* ils se réunissent « en assemblée générale » pour rédiger ces histoires-là.

En somme, ils ont bien raison de faire de la politique *amusante* : la chose ne peut faire de mal à personne et chacun a le droit de prendre son plaisir où il le trouve.

Une conférence mutualiste. — *Dimanche après-midi* a été donnée, au siège de la *Mutuelle Nadaud*, estaminet Willem, place Nadaud, une conférence mutualiste par M. Edouard Duquesne, le dévoué président des *Prévoyants de l'industrie et du commerce roubaisiens.*

La séance a été ouverte, à quatre heures et demie, devant une nombreuse assistance, par M. Dubois, l'un des plus actifs sociétaires de la *Mutuelle Nadaud*, qui a présenté, en ces termes, le conférencier :

« Nous avons trouvé en M. E. Duquesne, que nous avons l'honneur de vous présenter, l'homme merveilleusement documenté, qui, sans hésiter, a bien voulu nous apporter sa parole d'apôtre convaincu de la mutualité. Permettez-moi, messieurs, de lui rendre ici un public hommage. Vous savez qu'il est à la tête déjà de plusieurs sociétés, dont l'une, la plus importante, vient de lui renouveler son mandat de président.

» Malgré ses occupations multiples, il a bien voulu venir ici afin de nous guider, par ses conseils et sa profonde expérience, dans l'œuvre que nous avons entreprise.

» Nous ne saurions trop l'en remercier et nous ne doutons pas, qu'après l'avoir entendu, pénétrés des bienfaits et des avantages que procure une mutuelle entente, nous ne marchions résolument vers l'avenir. Il faut aussi, qu'au seuil de cette assemblée, chacun fasse abstraction de ses idées politiques ou religieuses ; nous n'avons qu'un but : nous assurer contre la misère. »

M. Dubois donne ensuite la parole à M. Edouard Duquesne, dont la conférence, très documentée, est, à maintes reprises, chaleureusement applaudie.

« J'ai vu sur les convocations de cette réunion, déclare en commençant le conférencier, qu'on vous promettait un orateur. J'ai le regret de dire qu'on vous a illusionnés, car n'étant ni orateur, ni savant, je suis, aujourd'hui, forcé de réclamer toute votre indulgence.

» Si j'accours chaque fois qu'on me demande de parler de la mutualité, c'est parce que j'ai foi en elle, que je suis certain qu'elle peut rendre de grands services à la classe ouvrière. Aussi, Messieurs, je vous parlerai simplement de cette mutualité, qui me passionne depuis plusieurs années. Je ne vous expliquerai pas toutes les lois qui la régissent. J'aurais trop peur de vous ennuyer. Mais ce que je veux vous dire, ce sont les maux qu'elle soulage, les malheureux qu'elle console, les bienfaits qu'elle répand et les efforts qu'elle demande. »

M. Ed. Duquesne développe longuement ces différents points, comme il l'a fait dans une précédente conférence, donnée à la Société des Anciens Sous-Officiers Français, et que nous avons reproduite textuellement, il y a un mois. Parlant de la *Mutuelle Nadaud*, le conférencier s'exprime ainsi :

« J'ai parcouru avec intérêt vos statuts, et je puis vous dire que les personnes qui les ont élaborés ont voulu fonder une œuvre durable, appelée à rendre de grands services. Tout a été pesé, discuté, revu. Les dépenses et les recettes ont demandé une étude toute spéciale, et aujourd'hui, je puis vous engager à vous faire inscrire sans crainte à la *Mutuelle Nadaud*, car elle ne faillira pas à ses promesses.

» En terminant, laissez-moi saluer votre conseil d'administration. Il est composé d'ouvriers d'initiative, pour lesquels le dévouement fraternel est une obligation. Ils viendront, après leur journée de labeur, organiser et diriger votre société. Oui, Messieurs, je salue en eux les modestes pionniers de la Mutualité française, n'exigeant pour toute récompense que la satisfaction du devoir accompli.

» Laissez-moi vous dire que vous avez bien choisi votre titre de « Mutuelle Nadaud », car si Nadaud a passé sa vie en semant la chanson et la gaîté françaises, il fut aussi un fervent mutualiste. Il fonda la caisse de secours pour les poètes malheureux. Son bonheur a été de faire le bien. Du reste, Messieurs, sa devise n'était-elle pas : « Que c'est bon d'être bon ! » Soyez bons comme lui et, comme lui, vous goûterez ce bonheur, le plus grand de cette vie, celui d'avoir rendu service à son prochain. »

En quelques mots, M. Dubois remercie cordialement M. Ed. Duquesne de sa remarquable conférence. M. Dégardin, secrétaire de la société, donne lecture des statuts soumis à l'approbation préfectorale. Sur la proposition de M. Dubois, M. Ed. Duquesne est acclamé membre d'honneur de la *Mutuelle Nadaud*. Ajoutons, en terminant, que le règlement de cette société est à la disposition des intéressés, à l'estaminet Willem, place Nadaud.

A la Société des Sous-Officiers français. — La société des Sous-Officiers français s'est réunie, dimanche soir, à cinq heures, en son local habituel, café Lecry, place de la Fosse-aux-Chênes, en assemblée générale sous la présidence de M. Hagard, président. Le but de cette réunion était de transformer la société, jusqu'à ce jour purement amicale, en société de secours mutuels. Par 138 voix sur 151 votants cette proposition a été acceptée. A l'unanimité, la société a chargé la commission d'élaborer les règlements de cette nouvelle société.

Chambre syndicale des courtiers assermentés. — La corporation des courtiers assermentés a, dans sa réunion générale du samedi 16 décembre, renouvelé sa chambre syndicale pour l'année 1900. Ont été élus :

MM. Gustave Herbaux, président ; Auguste Defrennes, syndic ; Jules Duvillier, secrétaire ; Praxille Selosse et Théodore Mahieu, assesseurs.

Au Cercle Horticole de Roubaix. — Le Cercle Horticole de Roubaix a tenu, dimanche, son assemblée générale mensuelle, au cours de laquelle a eu lieu la distribution des récompenses aux lauréats des concours de l'année 1899.

Cette cérémonie annuelle est précédée d'une conférence de M. Bédène, élève de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles et professeur de la Société centrale d'horticulture du Nord, à Lille. M. Bedène, qui avait pris pour sujet la culture des palmiers, a pendant une heure, entretenu ses auditeurs de la culture et des soins à donner à ces bonnes plantes d'appartement et a été très applaudi. Ensuite a eu lieu la distribution des récompenses dans l'ordre suivant :

Grand marché aux fleurs (29 avril 1899). — *Plantes fleuries et ornementales.* — Médaille d'or à Caller-Bélot, horticulteur à Roubaix ; médaille de vermeil grand module à M. Pauchant, horticulteur à Croix ; médaille de vermeil 1re classe à Mme veuve Lefebvre-Delombar, horticulteur à Mouvaux ; médaille d'argent grand module à M. Ch. Seys, horticulteur à Hem ; médaille d'argent grand module à M. Potier, horticulteur à Croix-Allumette ; médaille 2e classe à M. Merssmann, horticulteur à Mouscron (Belgique).

Plantes vivaces de pleine terre. — Médaille d'or à M. Dubar-Delevoye, horticulteur à Tourcoing (Verts Prés) ; médaille de vermeil grand module à M. Salembier, horticulteur à Marcq-en-Barœul ; médaille de vermeil 1re classe à M. Poilet Louis, horticulteur à Wasquehal ; médaille d'argent 1re classe à M. Tannières, horticulteur à Wasquehal ; médaille d'argent 2e classe, à M. Marissal, horticulteur à Croix ; médaille d'argent 2e classe, à M. J.-Fr. Lepers, horticulteur à Wasquehal ; médaille de bronze à M. Jérôme Dejonghe, horticulteur à Marcq-en-Barœul.

Bouquets. — Médaille d'argent 2e classe à Mme Salembier fleuriste à Marcq-en-Barœul.

Visites des jardins (Année 1899). — Dans sa séance du 7 septembre, le Conseil d'administration a ratifié comme suit les décisions de la Commission des Visites de Jardins qui ont été faites le 7 août 1899 :

1re Catégorie. — Pour l'ensemble des cultures et la bonne tenue des jardins ayant plus d'un hectare. — Médaille de vermeil 1re classe à M. Charles Descamps, jardinier chez M. A. Delaoutre, à Roubaix ; Médaille de vermeil 1re classe à M. Louis Detollenaer, jardinier chez M. Olivier, à Hem ; Médaille de vermeil 1re classe à M. Henri de la Marjentière, jardinier chez M. Huet-Ternynck, à Roncq ; Médaille d'argent grand module à M. Léopold Decrae, jardinier chez M. Jonville-Delcourt, à Roubaix.

2e Catégorie. — Pour l'ensemble des cultures et la bonne tenue des jardins ayant une étendue de moins d'un hectare. Diplôme et médaille d'argent à M. Marissal, horticulteur à Croix.

5e Catégorie. — Concours pour les jardins appartenant aux villes : Médaille d'or à M. F. Brogniez, jardinier-chef de la ville de Tourcoing.

6e Catégorie. — *Concours pour la culture maraîchère* : Médaille d'argent de 2e classe à M. César Fontaine, jardinier maraîcher au Laboureur, Wattrelos.

Apports aux assemblées générales. — Culture maraîchère : Médaille de vermeil de 1re classe à M. Simon Dennequin, jardinier chez M. Eloy-Réquillart, à Mouvaux.

Floriculture (chrysanthèmes) : Médaille de vermeil grand module à M. Léopold Decrae, jardinier chez M. Jonville-Delcourt, à Roubaix ; médaille de vermeil 1re classe, à M. F. Dusouilez, jardinier chez M. Valentin-Roussel, à Roubaix (fleurs coupées de chrysanthèmes) ; médaille d'argent de 2e classe, à M. Simon Dennequin (bouquets variés) ; diplôme et médaille d'argent, à M. Sézille, amateur à Tourcoing.

Serviteurs horticoles. — Médaille d'or à M. Désiré Bossut, pour 30 années de bons et loyaux services chez M. Cavrois-Mahieu, à Roubaix.

La séance a pris fin après le tirage d'une importante tombola gratuite d'objets divers de jardinage.

Quel temps aurons-nous en janvier ? — Très sec et froid dans la 1re dizaine ; froid du 11 au 15 ; pluies du 15 au 20 ; très agité et pluvieux dans la 3e dizaine.

Tels sont les pronostics, ordinairement exacts, que nous trouvons dans l'*Almanach Hachette*.

L'édition pour 1900 de cette merveilleuse petite Encyclopédie est aussi variée, aussi intéressante, aussi vivante que ses aînées.

500 pages d'articles inédits, 1,030 illustrations nouvelles, des plans, des cartes en couleur, 20 billets de théâtre à prix réduit, une assurance de 2,500 francs en cas d'accident, une bourse de 3,000 francs pour l'éducation d'un enfant pauvre, 12 concours avec 18,000 francs de prix : voilà les étrennes que l'*Almanach Hachette* offre à ses lecteurs pour 1900.

Et ce n'est pas tout ! A 16 ouvriers ou ouvrières des départements l'*Almanach Hachette* offre gratuitement le voyage à Paris, le logement et la nourriture pendant une semaine, pour leur permettre de voir l'exposition.

Demander l'**Almanach Hachette à la Librairie du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue.**

Un cul-de-jatte au poste. — Dimanche après-midi, vers quatre heures, un cul-de-jatte, qui se trouvait près de la gare, a tenté de frapper un passant, qui avait refusé de lui faire l'aumône. Il a été conduit au poste central.

France... d'abord ! le beau drame en 4 actes, en vers, de M. Henri de Bornier, de l'Académie française, représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Odéon le 6 décembre 1899, est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Menus faits. — Dans la journée d'hier, procès-verbal a été dressé à la charge de M. L... Augustin, cabaretier, rue du Luxembourg, pour avoir laissé son établissement ouvert après l'heure.

— Quatre chiens ont été mis en fourrière et trois procès-verbaux ont été dressés à la charge des propriétaires de ces animaux.

Compagnie du Gaz de Roubaix. — AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer notre clientèle que, malgré notre meilleure volonté, par suite de demandes considérables et des difficultés du voiturage, il nous est impossible de donner satisfaction immédiate quant au transport du coke à domicile.

Par ces temps de fortes gelées, nous conseillons à nos abonnés de garantir leur compteur au moyen de calorifuges quelconques. 49454 - 60306

Cafés de table : 2.20, 2.50 et 2.70 la liv. — Cie Havraise, 74 bis, Grande-Rue, Roubaix.

Compagnie du Gaz de Roubaix. — De nouveau, nous prions nos clients de toujours indiquer, sur leurs commandes de coke, le numéro ou la grosseur qui leur convient : N° 0, grosseur d'une noix ; n° 1, grosseur de l'œuf, n° 2, grosseur de 5 à 7 centimètres, 1 fr. 40 ; coke gros ou tout venant, 1 fr. 20 ; grésillon-noisettes, 0 fr. 80 ; coke fin ou grenu, 0 fr. 60 l'hectolitre comble, sur la cour. 60400

Courez toujours *où court le public ! il ne se trompe pas !*

Allez donc au beurre d'Oosteamp, rue du Bois, 13,

Le kilo 3,80

L'ALMANACH VERMOT EST PARU !

— Ce magnifique volume de *432 pages* contient des centaines de renseignements utiles, de nombreuses histoires, récits et anecdotes, des bons mots, etc., etc.

Chaque page contient plusieurs illustrations par les meilleurs dessinateurs.

L'**Almanach Vermot** est en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 71, Grande-Rue.

Croix. — *Bureau de bienfaisance.* — La commission du Bureau de Bienfaisance a procédé dimanche matin à la distribution de couvertures, charbon et viande aux indigents et à 3 heures du soir à l'adjudication pour la fourniture en 1900 du pain et des cercueils. Comme l'année précédente, tous les boulangers à Croix seront admis à fournir le pain, moyennant un rabais de 10 0/0 sur les prix de la mercuriale de Lille.

M. Hassebroucq, menuisier, rue de Lille, a été déclaré adjudicataire pour la livraison des cercueils aux conditions du précédent marché. Les opérations étaient dirigées par MM. Alcide Couturier, vice-président, Castel, Deleu et Descamps, administrateurs du Bureau de bienfaisance.

Lannoy. — *Le tirage du sort* de la classe 1899 aura lieu à Lannoy, pour les communes du canton, le mardi 30 janvier à 8 h. 1/4 du matin.

— *Les exercices préparatoires* à la fête de l'Adoration ont commencé dimanche et se continueront pendant toute la semaine. Le R. P. Vermelle a pris la parole à chacune des messes du matin.

Baisieux. — *Une bande de Bohémiens à Baisieux.* — Samedi dernier, plusieurs familles de Bohémiens conduisant roulottes et équipages, parties d'Esplechin, (Belgique), arrivaient vers midi à l'entrée de la commune de Baisieux et allaient s'établir pour y passer la nuit et la journée de dimanche, les uns en deça du village, d'autres au delà sur la route de la gare de Baisieux, où ils dressèrent leur camp dans un champ appartenant à M. Louis Constant, cultivateur à Baisieux.

Celui-ci, vers 4 heures du soir, vint trouver le chef de la bande et le somma d'avoir à quitter de suite sa propriété. Sur le refus qui lui fut opposé, le cultivateur retourna chez lui et revint, peu après, armé d'un fusil et accompagné de plusieurs domestiques portant fourches et bâtons. Une deuxième sommation fut adressée au chef des Bohémiens par M. Louis Constant, sans plus de succès.

Celui-ci s'approchant alors d'un des chevaux qu'un bohémien avait attaché dans le champ, fit feu sur la pauvre bête qui fut atteinte à la tête. Le cheval s'enfuit au travers de la campagne, mais après avoir parcouru l'espace d'une centaine de mètres il vint s'abattre dans un fossé où il trouva la mort. Devant cet acte de violence, la femme du bohémien se jeta au pied de l'ensemble fermier et parvint à le calmer au moment où il s'apprêtait à abattre un deuxième cheval.

Une plainte a été déposée à la mairie de Baisieux dans la soirée. Dimanche matin, des gendarmes de Lannoy avertis sont venus à Baisieux où ils ont ouvert une enquête. Une indemnité de 500 francs est réclamée par le chef bohémien pour la perte du cheval. Il est décidé à ne quitter le village qu'après avoir obtenu satisfaction.

— La *Société « les Travailleurs »*. — Ainsi que nous l'avons dit, la société *économique et financière « Les Travailleurs »*, organisée à Baisieux, sous la prés